

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°3 – 16 avril 2024

## À RETENIR CETTE SEMAINE



*Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe*

### PHENOLOGIE

Stade « écartement des feuilles » atteint pour tous les cépages en tous secteurs. Jusqu'à 2-3 feuilles étalées en secteurs hâtifs.

### MILDIU

Risque élevé en sortie d'hiver d'après le modèle.

### OIDIUM

Risque faible en sortie d'hiver d'après le modèle.

### TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le vol de la 1ère génération a débuté.



Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.

Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/rapports-techniques-sur-les-resistances-en-france/>

La note technique commune résistances 2024 est disponible ici :

<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/notes-techniques-a106.html>



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bioagresseur. Vous pouvez consulter la liste sur <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Les observations n'ont pas encore démarré au vignoble.



### 1. Données météo



Consultez régulièrement les prévisions Météofrance (<https://meteofrance.com/>) ou, pour les professionnels, le portail du Comité Champagne (<https://meteo.comitechampagne.fr/login>).

### 2. Stades phénologiques



3 feuilles étalées

Les températures élevées de la fin de semaine dernière ont été favorables à un développement actif de la végétation. Plusieurs feuilles sont maintenant visibles au vignoble.

Les températures fraîches annoncées pour la semaine à venir vont maintenant tempérer la progression de la phénologie.

Chardonnay : 2 à 3 feuilles étalées (BBCH 12 à 13). 4 feuilles visibles (BBCH 14) en secteurs précoces.

Pinot noir : 1 à 2 feuilles étalées (BBCH 11 à 12).

Meunier : stade 06 « éclatement du bourgeon » (BBCH 10) à 1 feuille étalée (BBCH 11).

La date retenue pour le débourrement 2024 est le 09 avril.

Le développement végétatif a 5 jours d'avance par rapport à la moyenne décennale.



### 1. Situation

Comme annoncé dans le dernier bulletin, les pluies du tout début de semaine dernière ont pu être à l'origine des premières contaminations au vignoble. Toutefois, la phénologie de la vigne était limitante dans beaucoup de secteurs du vignoble. Seules les parcelles les plus précoces, qui avaient dépassé le stade « éclatement du bourgeon », étaient exposées. Ces contaminations devraient donc rester limitées. D'après les abaques d'incubation, les premières taches sur feuilles, issues de ces potentielles contaminations primaires, ne seront pas visibles au vignoble avant les derniers jours du mois d'avril.

De nouvelles pluies sont annoncées cette semaine. Si la vigne est maintenant réceptive en tous secteurs, ce sont les températures fraîches annoncées, bien inférieures aux 11°C de moyenne journalière, qui devraient être limitantes pour de nouvelles contaminations primaires.

Selon le modèle Potentiel Système (Strzyk - version 2017), l'EPI (état potentiel infectieux) reste élevé en ce début de printemps. Le potentiel peut évoluer dans un sens ou dans l'autre, en fonction de la pluviométrie à venir.

Rappel des conditions nécessaires aux contaminations primaires :

- Maturité des organes de conservation du mildiou (œufs d'hiver) ;
- Réceptivité de la vigne : stade 06 « éclatement du bourgeon » atteint ou dépassé ;
- Conditions climatiques : pluie d'au moins 2 mm avec une température moyenne journalière égale ou supérieure à 11°C (à 2 mètres sous abri) sur un sol déjà humide.

## 2. Analyse de risque

La vigne est maintenant réceptive en tous secteurs du vignoble. Les prochaines pluies supérieures à 2 mm avec une température moyenne journalière supérieure à 11°C pourraient être à l'origine de contaminations primaires. D'après les prévisions météo, ces conditions ne devraient pas être à nouveau réunies avant les 27-28 avril.

## 3. Gestion du risque

- Cas général : pas d'intervention avant les premières contaminations. Le risque mildiou sera à prendre en compte juste avant la sortie des premières taches, en préventif des contaminations suivantes, si des pluies sont annoncées à cette même période, ou avant la première pluie qui suit l'apparition des premières taches.
- Cas particulier : anticiper la prise en compte du risque mildiou si, alors que la vigne est déjà réceptive, les conditions météo deviennent très favorables au mildiou avec un potentiel épidémique à la hausse et un risque de premières contaminations massives. Ce cas de figure n'est pas d'actualité au vignoble.

La prise en compte du risque mildiou sera à réaliser juste avant la sortie des taches (vers la fin du mois d'avril) si des pluies sont annoncées à cette période, ou bien, si un temps sec est annoncé au moment de la sortie des taches, avant la première pluie qui suivra l'apparition des premières taches.



## OIDIUM

### 1. Situation

L'indice de risque en sortie d'hiver, basé sur le modèle Oïdi (modèle oïdium Champagne, société Modeline) est faible. Il est comparable à l'année 2017.

Cet indicateur donne une tendance globale du potentiel épidémique et dépend des conditions de l'année précédente. La météo du début de campagne détermine la réalisation ou non de ce potentiel épidémique.

### 2. Analyse de risque

Le risque sera à prendre en compte entre le stade « 4 feuilles étalées » et le stade « 7-8 feuilles étalées », selon l'antériorité des dégâts dans les parcelles et selon l'évolution du risque épidémique en début de campagne.

Compte tenu des températures fraîches annoncées cette semaine, la phénologie devrait peu évoluer dans les prochains jours.

### 3. Gestion du risque

Suivre l'évolution des stades phénologiques pour adapter au mieux la prise en compte du risque oïdium.

Le risque oïdium pourra être pris en compte en fin de semaine, ou la semaine prochaine, en secteurs à antériorité d'attaque sur grappes.



Il existe des produits de biocontrôle, dont certains peuvent avoir une efficacité partielle.



LE GROUPE OIDIUM / VIGNE / AZA-NAPHTHALENES (AZN) EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.



### 1. Situation

Le vol a débuté en fin de semaine dernière. Toutefois, les conditions météo de la semaine à venir vont être perturbées (températures fraîches, vent, averses) et défavorables à l'activité des papillons.

### 2. Analyse de risque

Pour rappel, la pression de tordeuses de première génération est appréhendée à partir de l'observation des glomérules.

Aucun risque « tordeuses » à ce stade.



### 3. Gestion alternative du risque



Il existe une méthode alternative pour gérer les tordeuses de la grappe : la confusion sexuelle.

Pour en savoir plus sur la confusion sexuelle :

<https://ecophytopic.fr/leviers/protéger/pratiquer-la-confusion-sexuelle>



Les arrêtés préfectoraux 2024 sont en cours de publication. Ils officialiseront les mesures de lutttes retenues au sein de chaque zone délimitée (ZD).

Ils seront disponibles sur les sites DRAAF Grand Est, DRAAF Hauts-de-France, DRIAAF Ile-de-France, et sur l'extranet du Comité Champagne.

A ce jour, les arrêtés Hauts de France sont publiés (ZD Crouettes-sur-Marne, et ZD Trélou-sur-Marne, Passy-sur-Marne, et Barzy-sur-Marne).

Pour toute information : [pascale.pienne@civc.fr](mailto:pascale.pienne@civc.fr) ou [alexandra.bonomelli@civc.fr](mailto:alexandra.bonomelli@civc.fr)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

**Observations :** Ceresia, Chambre d'Agriculture de la Marne, Champagne Chassenay d'Arce, Champagne Veuve Cliquot Ponsardin, Champagne Vranken Pommery, Comité Champagne, Compas, CSGV, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, G2V Services, Novagrain, Ets Ritard, Stahl, Terroirs et Vignerons de Champagne, Union Aubeoise Vignerons en Champagne, Union Champagne, Viti-Concept, Vinelyss.

**Rédaction et animation :** Comité Champagne.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane BRAILLARD - [joliane.brillard@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.brillard@grandest.chambagri.fr)